



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	10_BEAUHARNAIS_75011	Numéro	75111_066_01
Adresse du site	10, cité Beauharnais	Hauteur	R + 8 (23,45 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Un autre opérateur déjà présent sur le site SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/04/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	08/04/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	04/06/2019

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de neuf antennes dont six inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 10°, 120° et 230°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	< 5 V azimuts 10° et 120° ; < 4V azimut 230°	Vis-à-vis (25m)	R+4
Divers	Établissements particuliers dans les 100m < 1V/m		

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Seule la toiture est modifiée, les antennes seront réparties et intégrées dans trois fausses cheminées à l'aspect identique aux structures existantes. Elles seront installées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact visuel depuis la rue.		
Zone technique	La zone technique sera située sur la toiture terrasse, invisible de la rue.		
Hauteur antennes/sol	27 m		

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

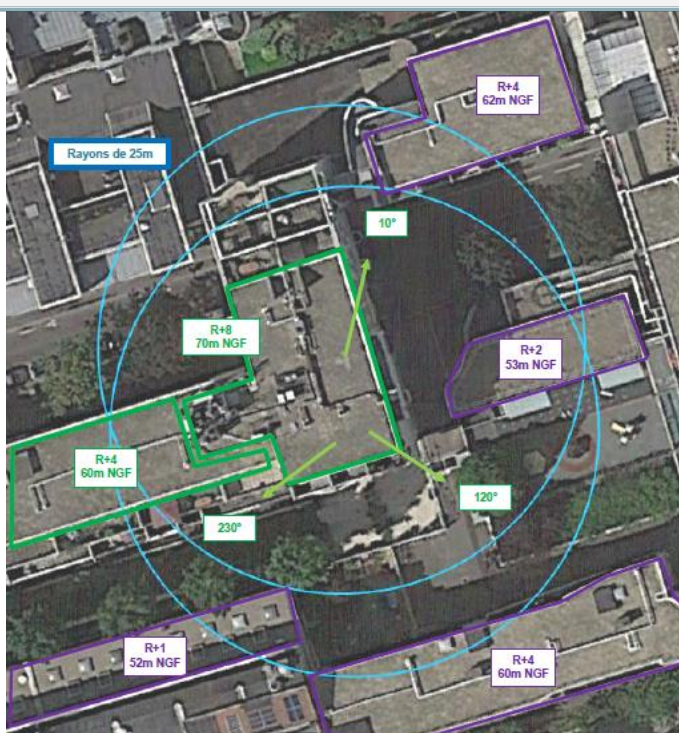
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche parentale Babillages	10 Cité Beauhamais et 10 Impasse Delépine 75011 Paris	R+1	NON	30m	<1 V/m soit 1,4%
Crèche Municipale Beauhamais	16 Cité Beauhamais, 75011 Paris	R+1	NON	30m	<1 V/m soit 1,6%

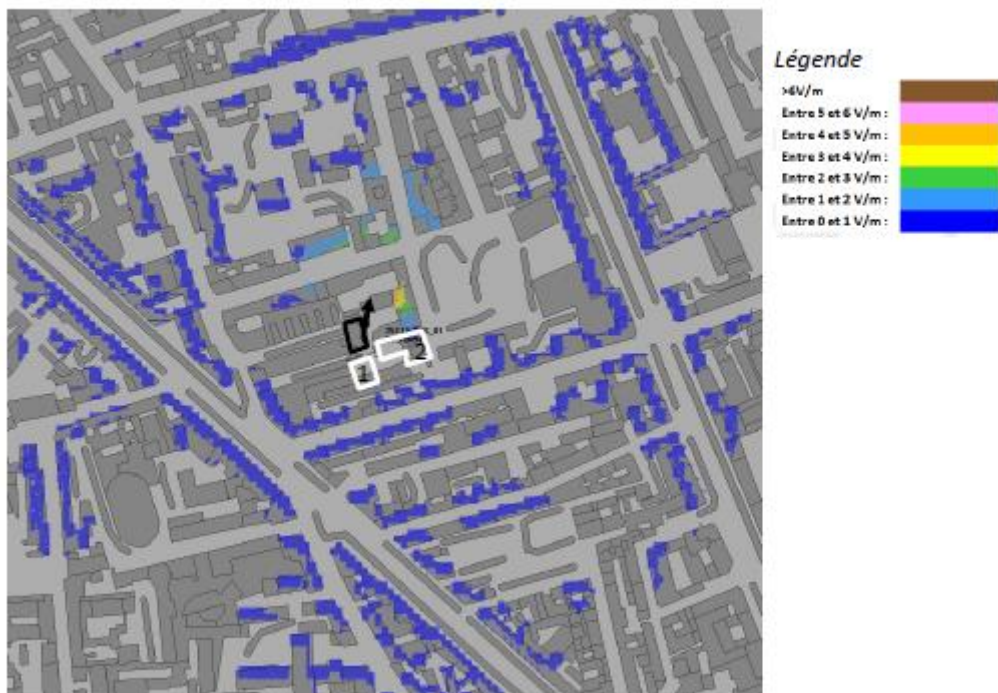
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

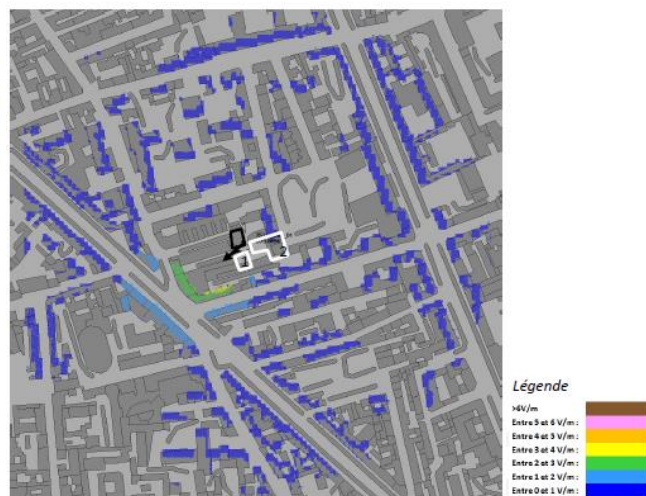
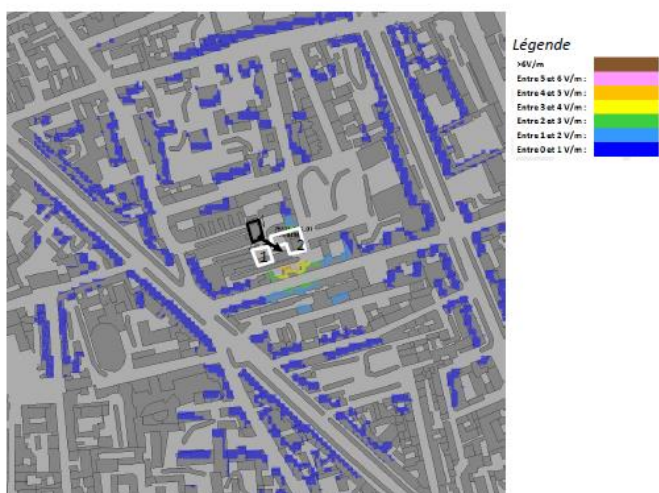


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 20 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 20 m.



	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 230°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	20 m	20 m	20 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Les antennes ne sont pas visibles

Etat de l'existant :



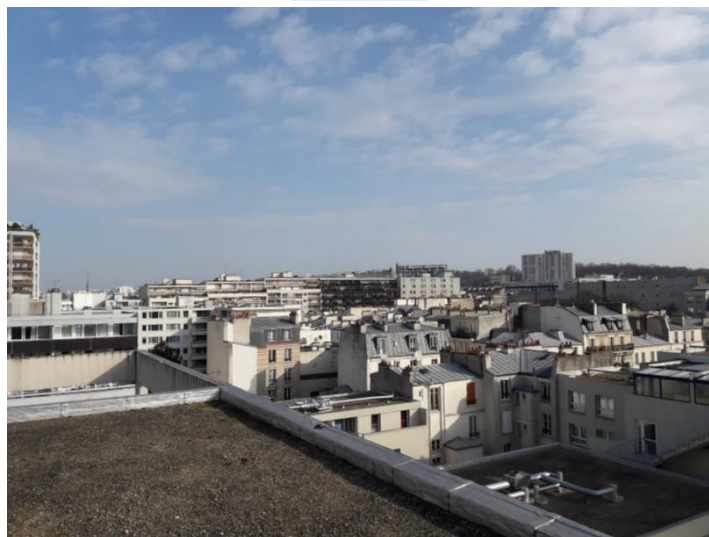
Etat projeté :



Les antennes ne sont pas visibles

Vue des Azimuts

Azimut 10° :



Azimut 120° :



Azimut 230° :

